



Ville de Melun  
République Française

**La ville de MELUN**  
**Recrute**  
**Un Homme de pied, (H/F), à temps complet,**  
**Titulaire ou contractuel**

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Au sein du pôle cadre de vie et aménagement durable, le service des espaces vert, concourt à l'embellissement du territoire sur l'ensemble de la ville. Au sein de cette équipe, vous serez en charge de la production de plantes et des décorations florales.

Vous serez placé sous l'autorité de votre responsable de secteur, pour effectuer les missions d'homme de pied au sein des Espaces Verts. L'homme de pied a pour principale mission d'assister l'arboriste grimpeur dans ses tâches, de maintenir le chantier en toute sécurité et d'organiser l'évacuation des déchets de coupe au sol.

**Missions :**

**Activités principales :**

- Effectuer l'entretien des arbres, l'élagage et la taille des arbres avec l'utilisation de matériel spécifique.
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition et détecter les dysfonctionnements du matériel et en rendre compte.
- Participer à l'épandage de sel de déneigement et de la mise en sécurité du domaine public.
- Dans une démarche de polyvalence, vous pourrez être amené à remplacer un agent sur un autre secteur de l'équipe.
- De manière exceptionnelle, vous pourrez intervenir lors de catastrophes naturelles ou des manifestations organisées au sein de la ville.

**Profil recherché :**

- Connaissances des divers outils, des risques et des solutions à apporter lors de contraintes particulières.
- Avoir des connaissances pratique en matière d'élagage (matériel de rétention, savoir réaliser des nœuds et montages, utilisation du matériel, signalisation de chantiers...), une formation bucheron correspond également aux missions qui vous seront confiées.
- Des connaissances en espaces verts et en arboriculture sont appréciées.
- Avoir conscience de la sécurité à assurer auprès des riverains, de ses collègues et de soi-même.

## Modalités de recrutement :

- Cadre d'emploi des adjoints technique
- Emploi permanent ;
- Temps complet du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00 ;
- Amicale du personnel ;
- Compte épargne temps ;
- Rémunération statutaire + IFSE + prime annuelle + CIA ;
- Prise en charge des frais de déplacement frais domicile transport en commun
- Gratification pour les médailles du travail
- Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- Plan de formation attractif pour parfaire et développer vos compétences

**Pour postuler :** merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville  
16 rue Paul Doumer  
77000 MELUN
- Par mail : [recrutement@ville-melun.fr](mailto:recrutement@ville-melun.fr)

*La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.*

*Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.*

*Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.*